

approximation raisonnable. Peut-être le ministre s'en souviendra-t-il. Comment ce chiffre est-il passé à huit millions et demi ou à 12 millions et demi, selon la déclaration du premier ministre?

Le ministre a dit également que le chiffre de \$4,500,000 mentionné en juillet dernier serait réduit si l'on commandait plus de 100 appareils, et la compagnie a dit, elle aussi, que ce montant serait réduit de beaucoup. Toujours au sujet du coût, à la page 343 des *Procès-verbaux* du comité, le ministre a reconnu que le moteur Orenda Iroquois coûte beaucoup moins cher que des moteurs de qualité inférieure construits ailleurs. Naturellement, certains se rappellent qu'une estimation officielle du coût a été consignée au harsard l'an dernier par le secrétaire d'État (M. Courtemanche). Il a dit alors que les prototypes coûteraient \$6,100,000.

Or, le CF-105 ne comblera pas cette lacune. Le CF-100, à mon avis, ne peut répondre à ce besoin. Il est peut-être efficace à l'heure actuelle, mais il ne le sera pas bien longtemps. S'il était efficace, nous n'en n'aurions pas fait cesser la production. Alors, outre l'étude qui a été faite de la question, quelle autre solution y a-t-il? Naturellement, il y a le Bomarc, qui n'est peut-être pas une solution de rechange, mais un complément au CF-100. Le ministre de la Défense nationale a déclaré de nouveau au comité, en juillet dernier, que le Bomarc ne remplacerait pas l'avion d'interception piloté. "J'ai la ferme conviction que le Bomarc est un complément de l'avion d'interception piloté", a-t-il dit.

Toutefois, ce projectile qui doit compléter, et non remplacer, l'avion d'interception piloté peut devenir désuet avant d'être employé par l'ARC. Il peut même devenir désuet avant que le CF-105 puisse lui-même perdre son utilité comme avion d'interception piloté. Même, le *Journal d'Ottawa* d'aujourd'hui publie une nouvelle de la *Presse canadienne* qui dit que le ministère de la Défense songe déjà au remplacement possible du projectile anti-avions Bomarc, et cela, avant que nous l'ayons.

Alors, monsieur l'Orateur, ne risquons-nous pas d'ajouter à notre arsenal, au lieu du CF-105, un projectile manufacturé aux États-Unis qui ne servira pas aux fins pour lesquelles il a été prévu? Cet après-midi le ministre a fourni certains renseignements à ce sujet. Ses chiffres, à cet égard, ne correspondent pas à ceux que j'ai obtenus d'autres sources. Les siens sont officiels, bien entendu, et nous devons les accepter. Il ne nous a pas donné la portée du Bomarc, pour des raisons de sécurité, a-t-il dit. La portée

[L'hon. M. Pearson.]

du Bomarc a été mentionnée avec force détails lors d'enquêtes du Congrès des États-Unis; on nous dit qu'elle varie de 250 à 300 milles à l'heure actuelle, et qu'elle pourrait atteindre 400 milles grâce à l'addition de nouvel équipement. Le ministre a dit cet après-midi que le plus haut point que pouvait atteindre le Bomarc est d'environ 75,000 pieds; c'est le chiffre que j'ai obtenu de source officielle aux États-Unis. On nous dit qu'il y a une chance sur deux que ce projectile ne fonctionne pas.

Si chaque projectile coûte \$500,000, soit le chiffre que j'ai pu me procurer mais qui, apparemment, n'est pas exact, et si l'on en compte 120 par escadrille, on dépensera 60 millions de dollars en projectiles pour les escadrilles de l'ARC. Ces projectiles ne servent qu'une fois. Cet après-midi le ministre a dit qu'il en coûterait 110 millions de dollars pour deux escadrilles, soit pour une nouvelle arme qui peut être ou ne pas être efficace mais qui coûtera certes très cher. Ceux d'entre nous qui s'inquiètent de la possibilité que cette arme américaine ne fasse pas ce qu'elle est censée faire, sinon remplacer, compléter le CF-100 ou, comme certains l'espéraient, le CF-105, ont sans doute vu croître leurs inquiétudes à ce sujet si l'on peut ajouter foi à une déclaration parue dans le *Globe and Mail* de ce matin, et qui provenait du correspondant de ce journal à Washington, M. Philip Dean. M. Dean dit qu'on s'inquiète de plus en plus aux États-Unis de l'efficacité de cette arme.

Cette arme supplémentaire, ces projectiles Bomarc ne sont pas fabriqués au Canada. Nous avons eu quelque espoir l'automne dernier qu'ils seraient produits au Canada. Le 24 septembre, lors d'une conférence de presse, après avoir abordé la déclaration qu'il avait faite à l'époque à ce sujet, on a demandé au premier ministre si le Canada fabriquerait des projectiles Bomarc pour les États-Unis aussi bien que pour son propre usage. Il aurait répondu qu'au début, on en produirait seulement pour le Canada. Cela indiquait certainement que ces nouvelles armes seraient manufacturées au Canada en vertu d'une autorisation. La déclaration de septembre nous a donné cette impression parce qu'un de ses paragraphes se lisait ainsi:

On espère que notre industrie de défense pourra participer avec l'industrie américaine à quelque partie des principaux programmes de défense aérienne du continent nord-américain, ce qui fournirait des emplois de rechange dans le domaine des projectiles ou de l'électronique.

Apparemment, rien n'a été fait ou aucun résultat heureux n'a été obtenu à l'égard de ce partage entre l'industrie canadienne et l'industrie américaine de la fabrication de ces armes supplémentaires. Par conséquent, nous avons le droit de demander au gouvernement,